



FICHE D'INSCRIPTION OCCASIONNELLE

Espace Jeunes de Chartres Métropole

SAMEDI 22 JUIN 2024

Soirée GALA DE BOXE de 19h à 23h

Halle Jean Cochet à Chartres

L'inscription à l'espace Jeune du SAMEDI se fait au plus tard le mardi précédant la venue du jeune (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que le jeune ait été présent ou non.

Pour les soirées ou week-ends suivants, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au pôle administratif, Place des Halles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org.

Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier unique, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable. Il est téléchargeable sur le site internet www.lespep28.org.

J'autorise l'association PEP28 à recueillir des informations me concernant auprès de ma Caf, dont mes ressources N-2, mon quotient familial N-2, le nombre d'enfants à charge, le nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiaire de l'Aeeh afin de calculer le tarif qui me sera facturé dans le cadre de l'accueil de mon ou mes enfants dans l'accueil de loisirs coché ci-dessus et à conserver les copies d'écran de cette consultation pendant 5 ans minimum. Si vous n'autorisez pas, vous paierez le montant le plus élevé.

Si ce n'est pas déjà fait, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE VOTRE FEUILLE D'IMPOSITION 2022 (sur les revenus 2021) ;

Si votre ados n'est pas venu depuis la rentrée 2023, merci de nous compléter le dossier de renseignements

OBLIGATOIREMENT accompagné des pièces justificatives demandées. (Lien en bas du document).

Autorité parentale	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Nom :	Prénom :	Tél. :
	Adresse :		
	Mail : _____ @ _____		
1^{er} adolescent	NOM :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		
2^{ème} adolescent	NOM :	Prénom :	
	Date de naissance : / /		

Merci de cocher le point de rendez-vous où l'équipe pédagogique sera présente :

LIEU	HORAIRE DE RENDEZ-VOUS	HORAIRE DE DEPART	ADRESSE	COCHER S'IL VOUS PLAIT
HALLE JEAN COCHET A CHARTRES (sur place directement)	19h	23h	6, rue Jean Monnet 28000 CHARTRES	<input type="checkbox"/>

ADOS DEMI JOURNEE REPAS	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants	Ados extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon
Revenu fiscal de Référence / 12	Demi-journée avec repas	Demi-journée sans repas
T 1 de 0 à 1220	3.96€	14.13€
T 2 de 1221 à 1500	4.78€	
T 3 de 1501 à 1800	5.53€	
T 4 de 1801 à 2100	6.35€	
T 5 de 2101 à 2400	7.10€	
T 6 de 2401 à 2900	7.92€	
T 7 de 2901 à 3400	8.74€	
T 8 de 3401 à 3900	9.49€	
T 9 de 3901 à 4400	10.31€	
T 10 de 4401 et +	11.13€	
Réduction de 10% à compter du 2ème adolescent qui fréquente une activité sur la même période et la même durée		

Total Régulé ce jour : _____ €

Chèque N° : _____ Banque : _____ Montant : _____ €

ANCV : _____ € CESU : _____ € ESPECES : _____ €

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au pôle administratif à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par l'association PEP28 ainsi que des collectivités de la ville de Chartres et de l'agglomération Chartres Métropole ».

Fait le :

Signature :

Lien vers le site des PEP28 :

Dossier d'inscription 2023-2024

<https://www.lespep28.org/siteV2/wp-content/uploads/2023/06/Dossier-unique-dinscription-Chartres-Metropole-2023-2024-Version-4-et-definitive.pdf>

Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02.37.88.14.14

